Une division funeste est dans les ranss dés monarchistes. L'aggraver serait une faute, la dissimuler serait puéril.

Sur la mer mouvente des systemes, des opinions et des partis qui se croisent et se heurtent en tout sens deux navires surmoulent les fills : le premier vous purte, Monseigneur; le second porte les princes d'Orleans et leur lignée.

Notre regret, c'est qu'ils suivent un sillon parallèle sans se rencontrer jamais.
Notre vœu, c'est qu'ils tendent vers un
point commun, et qu'ils abordent ensem-ble fraternellement au sommet dépouille des institutions françaises, pour leur reudre la vie et la fécondité; ou plutôt, car deux vaisseaux sont de trop pour porter un droit et une race uniques, que le princes d'Orléans abandonnent leur naviré et montent sur le vôtre. Ils y apporteront une espérance, ils y trouveront un honne r et une force qu'ils ne soupconnent pas, et la France, à la vue de ce navire sans rival, plan d'une majesté incomparable, sentira l'approche du Roi

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommagedu profond respect avec lequel nous sommes.

Vos admirateurs reconnaissants et, dans l'amour et le service de la patrie commune,
Vos amis et vos serviteurs les plus

dévoués.

GABRIEL DE BELCASTEL, Député de la Haute-Garonne. COMIE DE TRÉVILLE Député de l'Aude. VICOMTE DE RODEZ-BENAVANT, Député de l'Hérault. MARQUIS DE FRANCLIEU, Député des Hautes-Pyrénées.

#### CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles :

Hier soir à la réunion du centre gau cire, M. Bertauld, député du Calvados, a prononcé un discours dans lequel il est dit que jamais le centre gauche n'a eu plus de devoir et de responsabilité; que par sa moderation, il doit rallier touten les opinions de ceux qui sont surtout préoccupés de l'ordre, que c'est au triomphe du régime parlementaire qu'il faut surtout travaille.

Le principe de fusion des troupe-dites de marine avec les troupes compo-sant l'armée de terre vient d'être adopte par la commission de l'armée.

Ls commission de décentralisation s'est\_occupée hier de la question des

M. le duc d'Audif et-Pasquier a soutenu hier devant le 10e bureau, sa proposition d'enquête sur les classes

Incidemment, la commission du travail des enfants dans les manulactures s'est prononcée pour l'instruction obligatoire

La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux pensions de 400 fr. à accorder aux veuves du géneral Clément Thomas et de M. Chaudey conclut à ce qu'on accorde cette pension à la veuve du général Clément Thomas et non à Madame veuve Chaudey

M. Rouland, gouverneur de la Banque, et MM. Mallet, Duvillier et Alphonse de Rotschild, régents du Lème etablissement, ont été entendus hier par tasous-commission du budgef, qui desi-ra it les consulter sur le meilleur mode

à employer (emprunt, impôt en sous-cription) pour hâter la delibération du-territoire. On dit que le projet de M. de uberran aurait

Le Républicais dit qu'hier, le dus d'Aumale a tenu conseil dans le local du bureau avez Min. de Ringlie, d'Au litre-Pasquier et Bathie. Il sagissail, arabil, du partiqu'il y avait è prende on présence du manifeste du comte de Chambord.

M. Ed. Adam a éte entendu par la ous-commission de révision des servinécan me et le fonctionnement du comptour d'escompte.

### Informations-Nouvelles

La Gazette de Cologne dément de la manière la plus formelle, dans une correspondance de Berlin, la nouvelle donnée par les journaux anglais au sujet d'une désarche collective faite par la Prusse et la Russie, auprès du Conseil fédéral suisse, à propos de l'Internationale

Le 15 février, paraîtra à Grenoble un nou-veau journal légitimiste ayant pour titre l'Unité française.

Le maire de Troyes, à l'éxemple de son col-lègue de Lille, vient de prendro un arrêté inerdisant la célébration du carnaval.

Les nouvelles de Corse du 30 janvier annoncent que le bateau le *Persévérant* arrivé de Marseille le matin a apporté M. Charles Abattucci, ancien conseiller d'état et frère du député qui a donné sa démission pour per-mettre à M. Rouher de se présenter. M. Ma-riani est également arrivé. De nombreuses réunion de partisans de la candidature de M. Rouher ont lieu chaque jour.

Il vient de paraitre chez A. Sauton, éditeur, il, rue du Bac, un travail fort intéressant sur la loi relative aux biens de la famille d'Ortéans. En voici la conclusion:

Par la loi d'abrogation, le gouvernement va rendre aux princes d'Orléans ce qu'il ne pourait retenir sans se rendre complice d'un acte la conscience quiblique a condamié. Par

rait retenir sans se rendre complice d'un aete que la conscience publique a condamné. Par cette loi, faite autant pour prendre acte de la renonciation des princes et de leur généreux sacrifice, que pour leur rendre leur patrimoine, le gouvernement enlève sans doute au Trésor un revenu de 900,000 francs environ, nais d'autre part, il assure à l'État un bénédice de 26 millions de francs et régularise sa situation vis-à-vis des acquéreurs des b ens diéues, désormais garantis de toute éviction.

Un rapprocheme curieux de la Gazette

« Les hommes d'Etat de l'Empire semblent voues aux morts subites:

» M. Billaut m urt a Nantes pendant une

» M. Billaut m.urt à Nantes pendant une excursion à la campagne;
» M. Walewski tombe mort à Strasbourg en descendant de wagon;
» M.de Morny meurt, on ne sait comment, sans presque avoir été malade;
» Enfin, tout récemment, M. de Persigny, meurt à Nice au moment de s'embarquer pour l'Egypte.

Nous parcourons quelquefois, pour nous istraire, dit la Décentralisation, les listes le souscription pour les déterus politiques. Nous trouvons ordinairement cela dans le Petit-Lyonnais. C'est ce qu'il y a de mieux dans cette petite feuille, ou plutôt c'est tout

qu'il y a. La liste d'hier était bien amusante. Qu'on

Là liste d'hier était bien amusante. Qu'on en juge par quelques extraits:

« Une républicaine qui veut l'honneur de tout le monde, 50 centimes.»

Qui veut l'honneur de tout le monde!

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?

« Hippolyte Cantaloup, ami de la République, 50 centimes.»

Cela se comprend.

« Une demoiselle qui veut un mari républicain. 50 centimes.

blicain, 50 centimes Il paraît que c'est u le donrée rare ; cette emoiselle risque bien de coiffer sainte Ca-

therine.
« Un républicain qui veut la démission de M. Thiers. 50 centimes.» est pour rien.

Un numéro : 15 Centimes « Une mère de famille qui bat la dèche 50 centimes.» Il y en a des colonnes dans ce goût-là.

Il résulterait au purd hui, de renseigments fournis par M de le tratry au gou neinent, que M. Gambett avait eu sur pour but, dans ses receutes excursions empter ses forces et de cliculer ses changen vue de sous élevation à la préside. République la

Le général Fleury est arrivé à Paris, hier

A Marseille, la souscription pour la libéra-tion du territoire a produit plus de 420,000

Le procès du Radical est venu hier de-vant la cour d'assises de la Seine. Stumpf, gérant du Radical, et Francis Enne, auteur de l'article, étaient accusés d'outrage à la mo-rale publique et refigieuse. Le jury a rapporté un vardiss actionnesses.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif coulte les deux accusés: Des circonstances atténuantes ont été admises en faveur du gérant, qui à été condanné à 2 mois de prison et 1,000 fr. d'amende; Francis Enne à été condamné à six mois de prison et 5,000 fr. d'amende. fr. d'amende.

Il n'est pas exast, dit l'Union, que le nobis presentavit au lieu du nobis nominavit dans les bulles de Mgr Duquesnay soit devenu une didiculté eu re le Saint-Siège et M. le President de la République. Le nonce a déclaré que c'était une erreur de copiste ; on a demandé à Rome une nouvelle copie des bulles, et rien ne s'opposera à leur enregistrement par le couseil d'Etat.

M. le contre-amiral Bruat serait, dit-on, appelé prochainement au commandement «u-périeur de la marine en Algérie, en remplace-ment de M. Fabre la Maurelle parvenu au terme de sa mission, et qui serait nommé vice-amiral.

Nous avons public récemment l'arrêté de M. le préfet de l'Hénult, suspendant de ses fonctions le maire de Pignan, coupable d'avoir trop bien reçu le général Cathelineau. Un grand nombre d'életeurs de cette commune réclament leur maire; il n'y a pas Un grand nombre detecteurs de cette commune réclament let maire; il n'y a pas eu, disent-ils, de démonstration politique à Pignan, on a seulement fêté un brave et loyal défenseur de la Franc. Deux cents signatures sont opposées au bas de la protestation que nous avons sous les yeux.

Personne en revanche n'aura lieu de ré-clamer, à l'occasion du trop flatteur accueil fait par Dijon au nommé Bordonnet, il pa-rait que, dimanche dernier, ce persounage a fait a Dijon un fasso complet, alors qu'il comptait sur une ovation. Ce coadjuteur de Garibaldi, dans ces promendes, s'appuyait au bras de M. Bruttet, adjoint et deyen de la Faculté des sciences

Voici les troubles qui recommencent en Espagne, et cependant le printemps est en-core lointain.

Hier, grosse émeule à Barcelone, sous pré-texte de bouder confre le rétablissement des octrois : coups de pistolet, charges de cava-lerie, arrestations et tout ce qui s'ensuit. Cependant ce pronunciamento en minia-

turé n'est qu'une petite répétition d'une scène isolée. La première du drame révoluscene isoise. La premiere du draine revolu-tionnaire est annonée pour avril prochain. Acteurs : radicaux et républicains; souffleur, l'Internationale. Le premier tableu a pour titre : A bas Amédée! Les auteur désirent que l'apothéose

Amedee: Les auteurs des rent que l'aponneose finale représente le tiomphe du bonnet phrygien; mais on craint que les comparses, influencés par le public, changent le dénouement et couronnent l jeune prince Alphonse de Bourbon avant le chute du rideau.

On lit dans la Liberté

« Un détail inédit sur le nouveau mani-feste du comte de Chambord : ce document était écrit en entier de la main de Henri de était écrit en entier de la main de Henri de Bourbon : il avait trois grandes pages, et était émaillé de ratures à travers lesquelles il a été facile aux amis qui en ont eu communication, de suivre les différentes modifications de la pensée de son auteur.

† 1 1 a été apporté dans les bureaux de l'Union, lundi à 2 heures du soir, par M. de Vançay. On ne l'attendait pas et il a fallu

whiter dans le numero du jour. »Le comte de Chambord qui, contrai

Les dames de Saverne viennent de faire pavenir à M. Thiers une somme de 1,630 fr. avec la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» Nous avons réuni la somme de 1,630 francs, que nous adressons à la France comme témoignage de nos recrets et de nots avec.

gnage de nos regrets et de nos espé-

Pauvres et ridhes, nous avons toutes voulu y concourir. Notre offrande n'a pas atteint nos désirs, mais jamais elle n'est pu étre propertionnées à l'affection que nous conserveus toujours pour notre France blen-simés

Mee.

Saverne [Alsace], le 25 janvier 1872.

LES SAVERNOISES

C'est hier, mercredi, que la Banque de France à mis en circulation ses coupures de 5 et 10 trancs. Enfin!

Depuis qualque temps, écrit-on de Chambery, les paturailles qui parcourent la ville pendant la nuit sont attaquées fréquemment à coups de pierres, aux cris de : Vive la Savoie indépendante!

Un individu a été arrèté. Ces faits se rattachent évidemment aux idées séparatistes répandues à dessein dans le pays par les communards locaux.

A Washington, on dousidere la guerre comme inévitable entre l'Espagne et les Etats-Unis.

Le rappel du ministre espagnol et la capture du vapeur américain Florida par un des navires de grerre qui croisent sur les côtes du Cuba, font prévoir une rupture prochaine entre les deux pays.

La vente des journaux français vient d'être interdite sur la voie publique à Strasbourg.

M. Lichtenberger, auteur du sermon l'Alsace en deuil, a reçu l'ordre de quitter

On demande de New-York, le 30 jauvier qu'une canonnière espaguole a capturé une goëlette anglaise avec son équipage pour avoir débarqué de la contrebande de guerre sur le territoire de Cuba.

Le Journal officiel a publié, il y a déjà plusieurs jours, la note suivante: Le journal la Patrie, dans son numéro du 24 janvier, a publié un article initiulé: « Re-constitution à Paris de la fédération de la

constitution à Paris de la fédération de la garde nationale.

Le gouvernement n'avait pas cru devoir la démentir; il s'en était remis au bon sens public du soin d'apprécier les insinuations egrettables et les allégations inexactés de la Patrie. Mais puisque ce journal insiste et voit dans le silence de l'administration une reconnaissance implicite de feité des feité des feits des fei voit dans le silence de l'administration une reconnaissance implicite de la vérité des faits affirmés par lui, le gouvernement se doit à lui même et doit à l'opinion publique de déclarer que l'article intitulé. La reconstitution de la fédération de la garde nationale » n'est qu'un long tissu d'erreurs.

Toute tentative faite pour reformer dans Paris les cadres d'une armée révolutionnaire serait immédiatement réprimée, conformément aux lois.

ment aux lois.

# ASSEMBLÉE NATIONALE

Extrait de la séance du 31 janvier 1872

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions de MM. Johnston et Raoul Du-val relativement aux traités de commerce. Le projet de la commission conclut à au-

millions en faveur de l'exportation était de 909 millions, soit un dant de 358 millions, soit un Je suis up

Je suis un rural, je ne suis pas un celurier, pas un homme de coton. ment aux traites i Bruit et interruptis
Comment, vous croyez que vous étab
des surtaxes de tarifa et que l'Angleterre
fera pas autant de l'Angleterre
Puisque nos expertations en Angle

l'emportent aur les importations, pour denoncer les traites

denoncer les traites i

D'autre part on nous dit toujours que l'Angleterre est pleine de bonne volume, dais veille sept mois qu'on le répète et les népotations trainent toujours. Cele me rappelle le personnage de comédie bien counne, disent « Touchez-la, mon ami, touchez-la, mais yous n'aurez pas ma fille. Rires.)

Si donc l'Angleterre de consent pas à ce que vons voules, que feration 2 on retonifert dans le système prolibitif, Mouvements et dénégations.) Les notes uninstérielles au fent foi (Logateur en lie une.)

Foix.— C'est simplement un danger qu'il indiquait.

M. Ramdet.—Un danger ? Mais au contraire, il en serait satisfait. [Rires.]

La dénonciation, divon, permettrait de régles définitivélinent les tarifs des usatieres premières. Mais cela est absolument inhètie, et ne donnerait pas na sou au budget de

premières. Mais cela est absolument inhilie, et ne donnerait pas un sou au budget de 1872, car le traité doit courir encore un an après la dénonciation. Et d'ailleurs yous avez des traités avec d'autres puissances, qui doivent restér en vigueur jusqu'en 1878. Ou en résulterait-il 7 Si vous dénoncer les traités avec l'Angléteire et la Belgique, effet ferent entrer leurs produils par les frontières de ces puissances. (Très bien l'agaiche) vous ne toucherez done aucun droit, et actre déquociation sera, sur ce point, parfaitement

ne toucherez done aucundreit, let zeitre der nouciation sera, sur ce point, parfaitement inutile.

Est-il a espeter que ces puissances renonceront aux ranninges du traise Nous en pour quelques unes les avantages sont res grands; pour d'itufie, par exemple, elle y a gagné un excédant d'unpertation, ches nous, de 125 millions, Si elle y renoncait, ce erait pour faire des conditions plus dures encore.

encore.

Pour mei, je regarde des demandes de concessions comme indignes de la France. (Très-bien!) Si vous vous présentez en suppliants, vous ne serez pas écoutés i si vous étés menaçants, vous ferez une foite. Non, l'Italie na vous fara pas de cohe saions, elle vous a habitues à son ingratitude.

Il y a quelque chose de plus grave encore, c'est que nous avons affaire à la Prusse. Daus le traité de paix elle a stipulé qu'elle sarait traitée comme la nation la plus favorisée.

risce.

Voin. — Tant qu'il y aura des traités.

Voin. — Tant qu'il y aura des traités.

talie, à suppuser qu'elle fût disposée à faire des concessions : « Ne traitez pas, je suis derrière vous », lui dira la Prusse. (Mouvements et approbations à gauche.)

Il faut réfléchir a deux fois. Il y a dans toute cette affaire deux choses malheureuses; la première c'est l'idée de revenir contre ce qui a été fait il y a onze ans.

On n'a pas réfléchi que les industriels qui avaient condamné les traités ont changé d'opinion parce qu'ils avaient giange la l'aiteret. Ils sont venus iet vois supplier de me pas dénoncer les traités.

pas déponeer les traités.

D'ailleurs, encore une fois, nous sommes liés, et c'est le respect des traités qui fait la force des faibles, et aujourd'hui nous sommes dans les faibles.

Si vous démandez des concessions au nom

Si vous-demandez des concessions au non de vos malheurs et qu'on vous les réfuse, vous serce dans une mauvaise situation.

Vois: — Elle ne sera pas plus mauvaise.

M. Randot. — Sera-l-elle meilleure quand vous autrez contente les heultes, l'Angleterre? Rappelez-vous que la Prusse, avant d'enter dans la politique de guerre, à rallié autour d'elle les petites puissances par la politique commerciale du Zollverein. Et vois, vous friez vous aliéher la Belgique, l'Italie, la Suisse.

presqu'aussi silencieuse. J'espère qu'elle le sera moins avec vous . . . Dois-je vous suivre, mon frère ?

-Comme vous voudrez, Hélène. - Alors, je vais tenir compagnie à ma

tante pendant votre absence.
Helene embrassa Jacques avec émotion, et le jeune comte se dirigea vers l'appartement où Francine l'attendait. Avant d'ouvrir-la porte, il se recueillit un moment, puis il entra.

### CHAPITRE XIV.

## Les cœurs forts

Ce sut un moment d'une bien douloure se solennité que celui qui réunit Jacques et Francine dans une circonstance en quelque sorte supreme pour tous deux. D'abord ils ne s'étaint pas vus seuls deputs le soir do leur dernière rencon-tre à la fontaine des Rossignols; ensuite les événements qui venaient de se passer et les émotions diverses qui s'agitaient en eux, leur démontraient la nécessité q'une explication definitive d'où devait allir forcement la lumière destinée à action leur avenir. Il n'a pu échapper à nos lecteurs que ces deux êtres si fermes et si réservés étaient cependant dans le secret de leur sympathie, jusqu'à ce jour si sorganusement et si courageusement dissimulée de part et d'autre, malgré les fréquentes et perfiteuse exclusions et

leurs course auraient pu se trahir. Chacun d'eux savait qu'ils étaient séparés par un abîme; mais Francine seule avait mesuré toute la profondeur du gouffre, et séule aussi elle le considérait comme infranchissable.

Les résolutions de Jacques étaient plus flottantes : en premier lieu, parce qu'il n'avait pas connaissance de tous les mystères douloureux qui élevaient d'insur-montables obstacles entre lui et Francine, puis parce qu'il n'avait qu'à par-donner un peu plus qu'il n'avait déjà fait, chose toujours facile pour une ame aussi généreuse et aussi délicate que la aussi genereuse et anssi dencate que la sienne. Il résulta de là que, bien qu'il fut profondément ému en abordant Fran-cine, il gardait cependant l'espérance de concilier dans cette conjoncture dif-ficile ses devoirs avec ses sentiments.

Francine, qui était prévenue de sa vi-site, et dont l'âme depuis longtemps, se site, et dont l'ame depuis longemps, se fortiflait pour cette dernière lutte, le recut avec une contenance ferme et un gard triste mais assuré. Elle lui tendit la main sans aucun embarras, l'engagea du ge-te à prendre place auprès d'elle, et sans attendre qu'il surmontat, pour lui parler le premier, l'espèce de trouble auquel il semblait en proie, elle lui dit d'un ton pénétré :

-Les paroles sont bien impuissantes, d'exprimer aussi vivement qu'on le sent une reconnaissance comme celle que m'inspire votre renereuse conduité

elle, avec un doux et mélancolique sourire, qu'à vous prier d'interroger votre propre cœur ... lui seul pourra vous dire ce que le mien ressent pour vous et mademoiselle Hélène.

— J'avais peut de vous trouver ingrate, répondit Jacques, et je vous re-

mercie de commercer par me rassurer.

— Ingrate! ce l'est pas sérieusement que vous m'adreisez une parole aussi

cruelle... qui a la vous l'inspirer?
— L'intention di je vous sais de vous éloigner de nous pour toujours. Y au-riez-vous renonce, ou serais-je mai in-

-On vous a dit vrai, et je n'ai renoncé à rien · Vous voyezdonc bien que j'avais

raison. Quoi! monieur Jacques, s'écria douloureusement Francine, vous considérez mon départ comme une preuve de mon ingratitude.

- Franchement, à quelle cause voulez-vous que je l'attribue? Je m'en rapporte à vous.

Francine resta quelques instants sans répondre; si décidée qu'elle fût à briser sans retour son unique bonheur en ce monde, elle hestait cependant au moment de lui porter le premier des coups qui devaient l'anéantir pour jamais.

Il v eut donc en elle un de ces retours Il y ent donc en elle un de ces tetours de faiblesse dont les aures les plus robustes ne sout pas exemptes, mais qu'elles parviennent à surmonter, parce qu'il tour robustes de bree pour se pas les laisser paraître au dehors

Aussi, son indécision fut-elle de courte durée. Sa tête, qui s'était inclinée momentanément sur son sein, se releva avec énergie; son regard, qui avait refleté pendant quelques secondes l'incer-titude de son esprit, rédevint fixe comme sa volonté; et quand elle se ful ainsi raidie contre elle-mème, elle reprit avec un mélange de douceur et de résqu-

tion :

— Oui, je m'éloigne de vous tous qui m'êtes chers; oui, je quitte ce pays où j'aurais tant aimé à vivre, même malheureuse... Mais en agis ant ainsi, mon-sieur de Brancion, bien loin d'être ingrate, comme vous le supposez, je vous donne, et c'est ma conscience qui me le dit, la plus grande preuve d'affection qu'il soit en mon pouvoir de vous Jonner... Comprenez-le, au nom de ce que vous avez de plus cher au monde, la vie votre charmante sœur et la mémoire de votre noble père. Ah! je vous comprends, Francine.

ah! ce qui se passe dans votre cœur n'est pas un mystère pour le mien... Seulement je me demande si vons ne devez pas reconnaître que j'ai le droit de combattre celles de vos resolutions qui sont de neture à nous affiger. Francine fit un geste imperceptible

d'approbation. d'approbation.

Allons, courageusement au fond des choses, continua Jacques, Vous voulez surtout nous quiter parce que vous tien la fille d'un homand que nous a fait

beaucoup de mal. Vous avez hérité de son tardif répenur, et vous vous dites peut-être que, puisqu'il est mort avant d'avoir suffisamment expié, c'est à vous d'expier à sa place.
Francine manifesta de nouveau son

approbation, mais, cette fois, d'une ma-

mière plus marquée.

— On est toujours mauvais juge dans sa propre cause, si équitable qu'on sit four les autres, reprir acquest. Laisaemoi donc vous ramener à des idées plus plus dignes de vous et de nous, autrement je croirais que vous doutez de la oublié... tout, entendez-vous bien, Fran-

— Je ne doute de rien... je pousse la "confiance jusqu'à troité même ce qui ne m'a pas été dit... Je connais votre cœur comme le mien... evc'est justement pour tout cela que je m'éloigne... Vous dites qu'il faut aller courageusement au fond des choses...J'y vais comme vous voyez, monsieur. Jeches! monsieur Jacques.

La suite au prochain numéro.

Tout cets est sees outre -jaur uen frèret mais ce que entre décen-

HOUSE